Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 041-214102394-20261020-2026105-DE

LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
Commune de SEIGY

Mairie de Seigy

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 OCTOBRE 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12 (+2 pouvoirs)
Vote pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de la convocation :
08/10/2026

L'an deux mil vingt-six, le 15 octobre à 19 heures 00 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 8 octobre 2026, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Evelyne CAIL, Maire. La convocation a été affichée le 8 octobre 2026.

Étaient présents : Mesdames Evelyne CAIL- Christine LEBERT - Sylvie BARIZZI-LOISEL -Dominique SALLÉ - Nathalie PLAT - Florence FOUSSIER et Messieurs Claude BARAT - Jean-Marc BIET- Jean-Philippe NONET – Jérôme BECUAU – Damien SELLIER – Pascal BRAULT.
Était absent : Jean-Luc ESNAULT.
Étaient absents excusés : Yvette MASSET ayant donné pouvoir à Nathalie PLAT.
Dominique SIMONNET ayant donné pouvoir à Claude BARAT.

Madame Evelyne CAIL, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 – 7 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Dominique SALLÉ est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N°2026105	OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNICATION TRANSFORMEE EN COMITE COMMUNICATION	5. institutions et vie politique 5.3 désignation de représentants

La commission communication est actuellement composée de :
Présidente : CAIL Evelyne
Membres : Sylvie BARIZZI-LOISEL – Yvette MASSET- Christine LEBERT – Damien SELLIER

Un membre extérieur au conseil souhaitant rejoindre cette instance, il est suggéré de renommer la *Commission communication* en *Comité Communication*.
Mme Dominique SALLÉ et M Garice PLUMERANT souhaitent en faire partie.
Mme Dominique Sallé souhaite ne plus être membre de la commission, mais simplement invitée à ses réunions.

Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 041-214102394-20261020-2026105-DE

Le conseil municipal décide à l'unanimité :
- de modifier l'intitulé de la commission en Comité communication.
- de modifier la composition de cette commission en passant de 5 membres à 6 membres (Maire + 4 élus + 1 citoyen)
- de désigner au sein de cette commission les membres suivants :

Présidente : CAIL Evelyne

Membres : Sylvie BARIZZI-LOISEL – Yvette MASSET- Christine LEBERT – Damien SELLIER –Garice PLUMERANT.

La secrétaire de séance,

Dominique SALLÉ

La Maire,

Evelyne CAIL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 20/10/2026 et de la publication le 20/10/2026

Mme la Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

La Maire,

Evelyne CAIL